01 juin 2010 -16:05

Rapport annuel INASTI 2009: confirmation de certaines tendances

L'Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants a publié son rapport annuel 2009.Les chiffres de cette année montrent à nouveau une augmentation du nombre total de travailleurs indépendants affiliés, aussi bien pour les titulaires d'activités complémentaires que pour ceux d'activités principales.

L'Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants a publié son rapport annuel 2009.Les chiffres de cette année montrent à nouveau une augmentation du nombre total de travailleurs indépendants affiliés, aussi bien pour les titulaires d'activités complémentaires que pour ceux d'activités principales.

Augmentation du nombre de travailleurs indépendants
L'année 2009 est à nouveau caractérisée par une augmentation du nombre total de travailleurs indépendants affiliés, avec comme bilan final un total de 934.642. Par rapport à 2008, cela représente une progression de 10.696 unités ou + 1,16 %.
Pour la catégorie des activités principales, on note une légère augmentation de + 0,32 % (ou 2.132 unités). Le nombre de travailleurs indépendants à titre complémentaire, par contre, enregistre un gain plus significatif: 205.862 unités contre 199.650 en 2008 (+ 3,11 %).

Quelques autres lignes de force

- Les professions libérales et le secteur des services continuent de connaître une expansion – une régression est constatée dans le secteur primaire, le commerce et l'industrie;
- Augmentation des revenus professionnels nets;
- Progression constante du nombre de pensionnés exerçant encore une activité indépendante;
- Augmentation du nombre des bénéficiaires de pension;
- Plus de familles attributaires de prestations familiales;
- Le nombre de sociétés progresse à nouveau.

Résultat comptable positif pour le statut socialEn raison de la crise économique de 2009, le taux de perception des cotisations a diminué. Le résultat économique pour 2009 reste néanmoins positif. La gestion financière globale du statut social des travailleurs indépendants se clôture en effet par un boni de 84.789 milliers d'euros. Outre un aperçu des données chiffrées de 2009, le rapport annuel de l'INASTI offre un tour d'horizon complet des principales réalisations et activités de l'INASTI, ainsi que de la législation et de la jurisprudence de cette même année. La publication peut être consultée dans son entièreté sur le site web de l'INASTI, www.rsvz-inasti.fgov.be (rubrique 'Publications').

Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants (INASTI)
Quai de Willebroeck 35
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 546 42 11
http://www.rsvz-inasti.fgov.be

Floriane De Muyter
Attachée Service de Communication
+32 2 546 44 92
floriane.demuyter@rsvz-inasti.fgov.be

Shavawn Somers
+32 2 546 44 75
Shavawn.Somers@rsvz-inasti.fgov.be

.be

© 2020 - news.belgium.be